



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

848

L6137h

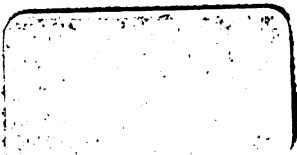
B

987,861

PROPERTY OF
*University of
Michigan
Libraries*

1817

ARTES SCIENTIA VERITAS



Manufactured by
GAYLORD BROS. Inc.
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.
BINDER

HISTOIRE MERVEILLEUSE
ET EFFROYABLE
ARRIVÉE EN NORMANDIE
EN 1470
DONT LA COPIE FIDÈLE
a été découverte
PAR LÉON LE RÉMOIS
DANS LES ARCHIVES DE LA MAIRIE
de QUETTEHOU (MANCHE)



à DIVES
Chez LÉON LE RÉMOIS
en son Hostellerie
DE MESSYRE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

M. DCCC. XCIII

HISTOIRE MERVEILLEUSE
ET EFFROYABLE
ARRIVÉE EN NORMANDIE
EN 1470
DONT LA COPIE FIDÈLE
a été découverte
PAR LÉON LE RÉMOIS
DANS LES ARCHIVES DE LA MAIRIE
de QUETTEHOU (MANCHE)



A DIVES
Chez LÉON LE RÉMOIS
en son Hostellerie
DE MESSYRE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

M. DCCC. XCIII

848
L6137h

Violet Coll.
7-18-46



HISTOIRE

EFFROYABLE ET PRODIGIEUSE

ARRIVÉE EN 1470

AU PAYS DE NORMANDIE

au très grand estonnement du peuple.



CE JOUR D'HUY vingt-quatriesme
de juin mil quatre cent sep-
tante six de J. C. † my Bonne
Aurellie Victoire de Questil,
dame de Montfarville, Gatteville, le Vîcel,
veuve de haut et puissant seigneur de Ré-
ville, Carquebut et Tourlaville; envieuse

de faire à savoir ès générations futures l'événement miraculeux duquel fut témoin oculaire, et par crainte de trahison fausse par ouxtrance ou diminution, ai écrit copie fidèle de ce, et ai fixé icelle en terre au pied du troisième marronnier de notre venelle de l'est, et surtrait bin tiré de la susdite scène par Jehan Louis le Crestey abbé de St Martin de Réville, homme érudit et moult expert ès sciences et ès arts.

Au trentième jour de décembre de mil quatre cent septante entour la deuxième heure de relevée étions entour l'âtre my not époux not fils et lou frère de not époux qui était moine et encore l'abbé le Crestey et moult varlets et chambrières quy vaquaient à leu besoing, froidure était grande et fort feu brûlait en l'âtre en not grande office de Réville. Not époux avait 60 ans d'âge, roux haut et fort avait servi jadis le roi Karle septième conte l'anglais et était au dire de chacun homme

juste considérable et puissamment riche quant ès varlets chevaux mules et aussi vaques laiteuses, mais point érudit, ne savait point lure et avait oui accoutumé dire en son langage : Rapière de gentilhomme moult preferable à plume de bailly. Mariée à ly à 24 ans me rendit mal contente quoique d'humeur guerroyeuse, avais de ly seul fils grandement mal sain qui fut Louis Giron d'humeur tendre. et caraissante, non plus érudit que son père. Quant à my, aimai moult canchons et lectures et gardai en mémoire moult romans de cavalerie et moult oraisons de lithurgie sainte ayant couru fort lou monde et visité avec fréquence Baro fleur et Valoigne. Pour lou moine, avait quatre années moins de not époux, mais plus grossier et lourd était moult craint et détesté fort car ly violent et brutal surtout ly ayant bu. My detestais ly et oncques damoiseau. Pour mé, ly cassait la laine ou muchait my quenouille et ciseaux ou minchait coiffe et

ambulos ou ly plaçait en my scabeauret moult épingle et égul à seule fin de piqué mé or my larmoyais fort et invectivait mé disant larmoyeuse et bestiale. Or donc syre Jehan et son fils Louizot fabriquaient lou beurre à mous gout, beurre que ly estimait fort, my filais my quenouille et lou moine fessait lou petit varlet Sauf-Grain par dilectation et maligneté. L'abbé le Crestey lûsait en haut histoires du petit Jehan de Saint-Ré, roman moult rigolot, et tous gaudissions à la manière des bossus sauf le moine qui oncques ne gaudissait. Soudainement frappa et entra en salle Pierre Tesson, lequel syre Jehan avait mandé à effet de réclamer à ly dette consequente de trais cents livres que ly estait redevant pour la pastoure de Sussaire entour une Toussaint. Adeste était chanté déjà et oncques soldait maistre Pierre Tesson, ly point accoutumé de cela et soldait chaque an au jour, et était pour syre Jehan sujet considérable de stupefaction,

aussi du premier que reconnut ly, prit visage grandement séver et cria avec forte colère : Vilain, solde mé ou tient le certain de mourri, bon chanvre est en grenier à seule fin de serré le co à té à la potanche, respecte-té. Grande terreur fut sur ce en maistre Pierre lequel répondit tremblant tout plein : héla! héla! messyre, my point culpable ay soldé au temps et leu les susdictes trais cents livres et ne doi plus rien chose nulle; plus déclara avoir remises icelles ès mains du moine par cause d'absence du seigneur, affirmant ce du très Saint Évangile ce que ayant oui lou moine cessa la fessade du petit Sauf-Grain et voulu sortir, mais syre Jehan hala ly et ly dit : Frère presche à mé et dit mé si tout ce est souvenancé en té. Lou moine obstina fort et invectiva syre Jehan disant depuis quel temps avait pour frère un larron et faites cas plus considérable ès serment de vilain qu'à paroles de moine; faites prendre ly incontinent

comme imposteur et debiteur car oncques n'ai reçu chose nulle. Jure ce, dit Pierre. Lou moine jura et dit : Satan emporte mé, si toute parole dite par mé n'est point pure vérité. A peine lou moine eut-il presché de la sorte que grand bruit se fit en tout l'office, la fenestre du sud tomba avecque fracas et advint hydeuse créature dyssemblable de tout chrétien et que oncques n'avait vu en Réville. Tout noir de corps, chauff-souris par les ailes et les pieds lesquels étaient griffus, la tête de icelui était nère avec œils, nez, auelles et bouche et encore des cornes au dessus qui fit comprendre à mé qu'était lou diable et aussi forte odeur de soufre accompagnait ly et emplissait l'office. Pour lors moult terreur fut en nous tous et larmoyant sauf maistre Pierre qui gaudissait. Lou moine heurlait plus que autre il était face en terre sur carreau, mais messyre Satan avait vu ly et saisit ly ès deux auelles, et tirant des ailes enleva ly par la fenestre au grand

ébahissement d'un chacun qui criait fort et faisait nombreux signes de croix. Lou moine ainsi enlevé prit un visage souçant car était créature du diable et fut vite ment chéri de ly. Tous sortimes au dehors pour voir ca et étions moult effrayés pénétrés à fond de l'horreur du parjure. Lou diable tint iceluy durant my-heure dré au-dessus du manoir à effet que tous vyssent ly. Lou moine ricanait et tenait aux mains deux pouches pleines de sorts que Lucifer avait donnés à ly, il devint pour lors moine de Saire et fut fléau du pays, car Satan avait enlevé ly non à tort. Lou moine avait parjuré avait reçu trais cents livres de maître Pierre en un certain jour que messyre Jehan était allé chasser lou sanglier conjointement avecque messyre de Cabourg ès forest de Hougues et de Melto. Lou moine ne fut point un regret pour ly car ly malin et invectif était méchant chrétien et oncques n'assistait à messe ni à vespres et aussi faisait grasse chère durant

vendredi et samedi affirmant ne point croire à Dieu. Pour lors étant fils de Satan, on voit ly toutes nuits au bord de la rivière de Saire niant tout chrétien qui passe ès gué ou à la pointe de Saire, envieus de démolir la croix du Christ: ay oui dire à d'aucuns que ly etait permutable en bœuf, âne, cheval et porc et se vête ainsi à sa manière à effet de goubliné lou pauvre mond.

Un coup, entour la Pentecôte de mil quatre cent septante un, entour onze heures du soir étai en my cabinet et dormais profondément, tout à coup grand démanchement vint en my et my frottant l'œil vit non sans terreur chouette hydeuse my chatoyant l'ortel et eus appréhension considérable aussi larmoyai for et hurlai. Pour lors la chouette prescha a mé et dit: Aurellie évele té et ecoute toute chose que Satan a dit à mé de porter à té étant frère de syre Jehan, lou moine de Saire (et sur ce larmoyais de plus fort) et il ajouta: Tu

es vraiment moult pleurieuse et m'embar-
rasse fort aussi aye souvenance que non
seulement pleureras en cette vie mais en-
cor in perpetuum et tant que lou mond
sera mond, tant que prêtre chantera pour
toi un Libéra forte pluie tombera en ce
jour sur terre à la manière de giboulée et
tout laboureur entour une moisson dira en
ly : Honny soye dame Giron. Syre Jehan
et son gars Louizot qui sont à té à grand
affectionnement crèveront, lou clochet de
St Éloi tombera à néant et aussi celuy
moult plus grandiose de St Martin de Ré-
ville. Les closets juxte Tatihou qui sont
propriété de té seront mangés par la mer
et icelle adviendra en un temps dré devant
Cabourg (et ce parut à my forte impos-
ture). La tourelle du châtet sera brûlée et
ne restera que corps de manoirs aussi ad-
viendra religion autre qui divisera lou
mond. Voilà de toutes parts batailles lut-
tes et sang versé (et sur ce me signai trais
coups). Réville même sera mis en siège

par gens d'armes nombreux, puis la propriété de Réville quittera famille de té, ira ès mains étrangères lesquels accroîtront moult le châtet mais à peine ornement est fait lou seigneur est chassé et tous les seigneurs en tout France gens d'armes occupent lou manoire toute croix est coupée et mise au feu, tout colombier est à-vo-lo, et St Martin est fermé (my signant trais coups jadorez Dieu humblement) lou moine rigolait avecque grand malice et contentement puis ajouta : Après moult années beaucoup de mal a été fait par my mais lou règne de my a passé, lors toute famille nouvelle vint ès manoire et quelque sang de Questil coule en leurs veines (ce fut pour my grande jouissance). Voilà my règne à-vo-lo car serai moult embesté et gesné par icelle, réparé sera lou manoire, aussi St Martin et St Eloi, en tout point nombre de Christets seront posé et lou pont de Saire a des portes, la rivière rentre en sont lit et nombre de vacques lai-

teuses païtront en plein grécès (sur quoi fort rire attaqua mé) enfin tout chrétien saura lure et se vêtira de laine, pour lors plus ne goublinerai et malheur à my, mais par Lucifer my patron, toutes ces choses arriveront et sur ce disparut. Depuis ay déjà vu moult accomplissement de la prophétie de ly. Not époux est défunt de soixante treize et mon fils Louizot de quatorze et ce fut pour mé vif chagrin toutefois héritoy de ly et mé defunte Réville adviendra à Guylaupe de Questil syre de Montfarville, lequel fera dire moult oraisons pour my pauvre âme. La mer a en effet opéré moult ravages et a mangé nombre de closets juxte Tatihou, qui a su quand on arrêtera icelle. La tour du manoire a brûlé lou quatorze juin soixante quinze et en une même année lou clochet de St Eloi est anéanti, lors fut blessé par chute de la cloche Thomas Pilard qui faisait dévotion de ly au côté de son seigneur et maistre syre

Hervé de la Sauvagerie. Saint Martin tombera héla! héla! ouvrage conséquent fait des deniers de not biau-père Martin Giron de qui étai bru et my serai honny in perpetuum, aussi laisserai moult or et argent à effet de dire moult messes qui feront juste balance ès diabolins, et aujourd'huy place en terre au huitième tilleul de la grand cour somme conséquente de dix mille livres en un petit sac de cuir desquelles livres cinq mille livres pour les pauvres et lou restant à effet d'ériger grande léproserie en laquelle sera admis tout être malsain, homme d'armes comme manant ayant en mé fort souvenance, que Dieu not père est bon pour tous les hommes.



